



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris: EUR

EURO RESSOURCES PUBLIE SES RÉSULTATS POUR LE TROISIEME TRIMESTRE ET LES PREMIERS NEUFS MOIS DE L'EXERCICE CLOS AU 30 SEPTEMBRE 2010

PARIS, France, 12 novembre 2010 : EURO Ressources S.A. (Paris : EUR) (« EURO » ou la « Société ») a publié aujourd'hui ses résultats financiers consolidés non audités pour le troisième trimestre et la période de 9 mois s'achevant le 30 septembre 2010, préparés conformément aux normes comptables IFRS, telles qu'adoptées par l'Union Européenne. Tous les montants sont exprimés en euros.

EURO fait état d'un bénéfice net de 10,43 millions d'euros (0,167 euro par action) pour les 9 premiers mois de l'année et d'un bénéfice net de 4,48 millions d'euros (0,072 euro par action) pour le troisième trimestre 2010; par rapport à un bénéfice net de 7,74 millions d'euros (0,124 euro par action) pour les neuf premiers mois de l'exercice 2009 et de 3,12 millions d'euros (0,050 euro par action) pour le troisième trimestre 2009.

Les commentaires suivants sur les résultats du troisième trimestre et pour la période de neufs mois close au 30 septembre 2010 sont extraits du Management Discussions & Analysis :

Comparaison des résultats du troisième trimestre 2010 par rapport à ceux du troisième trimestre 2009

EURO a enregistré un chiffre d'affaires de 7,37 millions d'euros au cours du trimestre clos le 30 septembre 2010 contre 5,28 millions d'euros au cours du troisième trimestre 2009, soit une hausse de 40 %. La quasi-totalité de ces produits provient des redevances issues de l'exploitation de la mine aurifère de Rosebel. La mine de Rosebel a produit 105 623 onces d'or au cours du troisième trimestre 2010, soit un recul de 5 % par rapport aux 111 657 onces d'or produites au troisième trimestre 2009, résultant principalement du traitement de matériaux à moindre teneur moyenne. Cette baisse a été en grande partie compensée par la hausse de 28 % du cours moyen de l'or au troisième trimestre clos le 30 septembre 2010 de 1.226,75 dollars par once d'or contre 959,97 dollars l'once d'or au cours de la même période en 2009.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 244 000 euros au troisième trimestre 2010, contre 521 000 euros au titre du troisième trimestre 2009. Cette diminution de 53 % s'explique par le fait que depuis le début de l'exercice 2010, la Société n'a plus la charge des dépenses liées à la sécurité sur les Propriétés Paul Isnard, alors que ces coûts avaient représentée 310.000 euros au titre du troisième 2009.

La production aurifère de la mine de Rosebel a toutefois affiché une baisse de 5 % au troisième trimestre 2010 par rapport au même trimestre en 2009. Les charges d'amortissement ont connu une hausse de 4 % pour s'établir à 0,168 million d'euros au troisième trimestre 2010 contre 0,162 million d'euros au titre de la même période en 2009. Cette hausse est imputable à la dépréciation de la monnaie européenne dont l'impact représente 10 % pour ce trimestre.

Depuis que les 5.700 dernières onces d'or du contrat de couverture de l'or ont été réglées à la fin du mois de janvier 2010, la Société n'a plus de charges sur instruments financiers portant sur l'or au titre du troisième trimestre 2010, alors que les charges sur instruments financiers sur l'or s'élevaient à 300 000 euros au titre du troisième 2009, date à laquelle il restait encore 5.700 onces d'or au titre du contrat de couverture de la Société.

Comparaison des résultats de la période de neuf mois close le 30 septembre 2010 par rapport à la même période en 2009

EURO a enregistré un chiffre d'affaires pour les neuf premiers mois de 2010 de 18,83 millions d'euros, contre 14,10 millions d'euros au titre des neuf premiers mois de 2009, dont 18,76 millions proviennent de la redevance d'exploitation de la mine de Rosebel (13,73 millions d'euros au titres de la même période de l'exercice 2009). La hausse de 34 % du chiffre d'affaires dégagé au cours des neuf premiers mois de l'année 2010 s'explique principalement par la hausse de 27 % du cours moyen de l'or au cours des neuf premiers mois de l'année 2010 (2010 : 1.177,85 dollars US l'once d'or, 2009 : 930,60 dollars US l'once d'or). Cette hausse est en partie compensée par une baisse de 6 % de la production d'or au cours des neuf premiers mois de 2010 qui c'est élevé à 290 016 onces d'or, contre 308 322 onces d'or au cours de la même période de l'exercice précédent. La dépréciation de l'euro a toutefois été un autre facteur prépondérant à l'origine de l'augmentation du chiffre d'affaires avec un impact du au change de 4 % pour les neuf premiers mois de l'année 2010.

Afin de diminuer l'impact du risqué de change dans le cadre du paiement de la prime d'émission en mai 2010, EURO a mise en place avec son partenaire financier un contrat de couverture du risque de change. Comme l'impose le droit français, la prime d'amission devait être payée en euros. Du fait que la redevance Rosebel est payée en Dollars US et que la trésorerie est gérée en Dollars US, un contrat de couverture du risque de change a été mis en place afin qu'EURO s'assure d'avoir suffisamment de liquidités en euros pour pouvoir payée la prime d'émission au jour de son règlement. Le prix de la couverture était de 1 euro pour 1,357 Dollars US et au terme du contrat, le taux était de 1 euro pour 1,2201 Dollars US. Du fait qu'au moment de la signature du contrat il n'était pas anticipée une dévaluation de l'euro par rapport au dollar, un coût de 1,8 millions d'euros (2,39 millions de dollars US a du être comptabilisé), (2009 : 0 €).

EURO a comptabilisé des charges au titre de l'impôt sur les bénéfices de 5,69 millions d'euros pour les neuf premiers mois de l'exercice 2010.

EURO a constaté un crédit d'impôt différé de 150.000 euros au titre des neuf premiers mois de l'année 2010. En l'absence de déficits fiscaux reportables, l'actif d'impôt différé se rapporte à des différences temporaires.

Liquidités

La trésorerie et les équivalents de trésorerie consolidés au 30 septembre 2010 s'élevaient à 6,32 millions d'euros. Cette trésorerie n'est soumise à aucune restriction. EURO estime que sa capacité d'autofinancement est suffisante pour faire face à ses besoins opérationnels courants.

À propos d'EURO

EURO est une société française dont l'actif principal est la redevance portant sur la production aurifère de la mine de Rosebel, dont IAMGOLD est l'opérateur. EURO a environ 62,5 millions d'actions en circulation. Depuis le 17 décembre 2008, EURO est

une filiale détenue majoritairement par IAMGOLD. IAMGOLD détient à ce jour, directement ou indirectement environ 86% d'EURO.

Notes concernant les prévisions : Certaines déclarations de ce communiqué sont des prévisions. Les investisseurs sont avertis contre l'imprévisibilité inhérente aux prévisions, car celles-ci comportent des risques et des incertitudes. Il ne peut y avoir de certitude que l'évolution de la Société soit celle anticipée par sa direction.

Ce communiqué n'est pas destiné à la distribution aux agences de presse nord-américaines, ni à la diffusion aux États-Unis. Les valeurs mobilières mentionnées ici n'ont pas été déclarées au titre de la Loi américaine sur les valeurs mobilières de 1933 («US Securities Act of 1933») et ne peuvent pas être proposées ou vendues aux États-Unis ou à une personne résidant aux États-Unis, sauf si elles sont déclarées ou si elles bénéficient d'une dispense applicable.

Des informations supplémentaires sur EURO Ressources S.A. sont disponibles sous la rubrique Profil EURO, sur le site SEDAR, à l'adresse suivante : www.sedar.com . Pour toute autre demande de renseignement, veuillez vous adresser à :

Larry E. Phillips
Directeur-Général
Tel: +1.416.360.4710
Email: phillips@euroressources.net

Susanne A. Hermans
Vice-President Finance
Tel: +1 303 204 7771
Email : shermans@euroressources.net